

Avis d'appel public à la concurrence n°18/06

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Caisse de Crédit Municipal Marseille. Correspondant : M. Thierry FAUCHARD, Directeur de la Caisse de Crédit Municipal Marseille, 16 rue Villeneuve 13001 Marseille, tél. : 04-91-11-40-60, télécopieur : 04-91-11-40-47, courriel : mpublic@credit-municipal-marseille.fr adresse internet : <http://www.credit-municipal-marseille.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.laprovincemarchespublics.com>.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : crédit et aide sociale.

Objet du marché : **fourniture de services de communications électroniques**. Catégorie de services : 5. CPV - Objet principal : 64200000. Lieu d'exécution : 16 rue villeneuve, 13001 Marseille. Code NUTS : FR.

Caractéristiques principales : Refus des variantes. Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois à compter de la notification du marché. Date prévisionnelle de début des prestations : 1.e.r février 2019.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : fonds propres du crédit municipal de Marseille Paiement sous 30 jours par mandat administratif.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail). Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés :

- une copie de la déclaration d'opérateur de communications électroniques déposée auprès de l'ARCEP

- un plan d'assurance sécurité (Pas) décrivant les moyens mis en œuvre par le candidat pour répondre aux exigences de sécurité.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 6 novembre 2018, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 1806.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : le dossier de consultation des entreprises (Dce) est disponible gratuitement sur la plate-forme dématérialisée www.laprovencemarchespublics.com L'Offre est transmise par voie électronique obligatoirement. Les candidats ne pourront pas recourir à des modes différenciés de transmission pour la candidature et pour l'offre. Ils présenteront leur réponse dans un fichier comprenant à la fois les documents relatifs à la candidature et ceux relatifs à l'offre.

La transmission dématérialisée ne pourra être exécutée que sur le site Internet suivant : www.laprovencemarchespublics.com. Chaque transmission dématérialisée fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

L'Offre devra être adressée au plus tard le 6 novembre 2018 à 16 heures.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 octobre 2018.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Correspondant : Sylvie COURBON, service informatique, , tél. : 04-91-11-40-77, , télécopieur : 04-91-11-40-47, , courriel : sc.info@credit-municipal-marseille.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Correspondant : Sylvia ROMANI, service marchés publics, , tél. : 04-91-11-40-58, , télécopieur : 04-91-11-40-47, , courriel : mpublic@credit-municipal-marseille.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille 22 rue Breteuil 13006 Marseille, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 04-91-81-13-87.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : greffe du tribunal administratif de Marseille 22 rue Breteuil 13006 Marseille, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 04-91-81-13-87.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. -

Raccordements téléphoniques tous types

Mots descripteurs : Télécommunications

Lot(s) 2. -

Acheminement du trafic sortant provenant des accès du lot 1

Mots descripteurs : Télécommunications

Lot(s) 3. -

Fournisseur d'un réseau privé virtuel, d'accès à internet et services associés

Mots descripteurs : Site internet

Lot(s) 4. -

Fourniture de solution de sécurisation des accès internet - prestations d'intégration réseau privé / réseau opérateurs

Mots descripteurs : Télécommunications